

No E.P.: 7406
Rue: Route de Vessy

Commune: Veyrier
Objet: Circulation
Date parution: 05.03.2025

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

Par son courriel du 24 février 2025, l'office cantonal des bâtiments nous demande de réglementer la parcelle 6178 à la route de Vessy, en y limitant la circulation aux véhicules accédant au tennis club de Champel, au site des Berges de Vessy des services industriels et à l'adresse de la route de Vessy 39. Dès lors, il convient de réglementer la circulation au moyen de la signalisation adéquate.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.